Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 022-212202766-20260217-DEL_06_17022026-DE

Commune de Saint-Bihy (Côtes d'Armor)

Extrait du registre des délibérations

Séance du 17 février 2026

Nombres de membres :

- *En exercice : 10*
- *Présents : 9*
- *Absent(s) : 1*
- *Ayant donné procuration : 1*
- *Votants : 10*

Date de la Convocation: 11/02/2026

Le dix-sept février deux-mille vingt-six, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie, sous la présidence d'Olivier Mérot - Maire.

Étaient présents :
Olivier Mérot - Maire, Valérie Grangiens – 2ème adjointe, Jean-Pierre Le Roy - 3ème adjoint, Dominique Pennors, Nicolas Rannou, Claudine Henry, Yvon Le Hégarat, Éliane Desprez, Laurence Faucheux.
Absents excusés : Éric Tesson – 1er adjoint,
Secrétaire de séance : Éliane Desprez

DCM N°06 – 17/02/2026 : Avenant à la convention de groupement d'achat d'énergie

Lors de sa séance du 19 décembre 2025, le comité syndical du SDE22 a validé un avenant à la convention de groupement d'achat d'énergie à laquelle la commune est adhérente.

Cet avenant ne modifie pas les principes du groupement, mais vise uniquement à actualiser et sécuriser juridiquement la convention, à travers des ajustements techniques et des clarifications.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve l'avenant à la convention et charge Monsieur le Maire de signer ledit avenant.

Présents : 9	Pouvoirs : 1	Total : 10
Voix pour : 10	Voix contre : 0	Abstentions : 0

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Le Maire,

Olivier Mérot